

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°47/2016
OBJET : DOTATION CANTONALE 2016

Conseillers en exercice : 23
Présents : 14
Excusés : 9
Pouvoirs : 5
Votants : 19

SÉANCE DU 11 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le lundi onze juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le premier juillet 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Adjoints,

Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Virginie CHABERT, Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Claudine NAVARRO, Hélène GARDET qui a donné pouvoir à Grégory MARCUCCI, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Colette ZALMA qui a donné pouvoir à Christine VAUTRIN, Christian FARALDI, Eric ROMAN qui a donné pouvoir à Pierre BRANCATO, Théodore PAPPALO, Annie BARBIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que Monsieur le Président du Conseil Départemental, a fait connaître, par courrier du 28 avril dernier, la proposition de Monsieur Gérald LOMBARDO et Anne-Marie DUMONT, d'allouer à la Commune, au titre de la Dotation cantonale 2016, une somme de 47.500 €.

Pour les dossiers de demande de subvention, déposés après le 25 février 2016, date de la réunion de la commission permanente qui a réparti la dotation entre les différents cantons, les travaux peuvent avoir commencé après cette date.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter cette subvention pour la réfection du mur de soutènement du chemin des Basses Treilles.

Le marché à procédure adaptée, relatif aux travaux, passé avec l'entreprise AVENA BTP a été signé le 11 avril 2016 pour un montant HT de 152.055 €

Monsieur le Maire présente le plan de financement ci-après :

Coût des travaux HT	152.055 €
Subvention du Département dotation cantonale	47.500 €
Part communale HT	104.555 €

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE les travaux ci-dessus proposés,

APPROUVE le coût de la dépense de 152.055 €HT,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

INSCRIT la dépense à la section d'investissement du budget communal au compte 2315-601,

SOLLICITE la subvention départementale au titre de la dotation cantonale de 47.500€ pour cette opération.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE